



Le 23 septembre 2025

Reprise des travaux du Projet d'Administration Départementale (PAD Girondin)

L'ensemble des syndicats s'est réuni dans le cadre de l'agenda social afin de prendre connaissance de la reprise des travaux du projet d'administration départementale girondin (PAD Girondin) .

La FSU Territoriale, qui avait rédigé une contribution collective lors de la phase 1 de ce projet, **reste plus que jamais engagée dans la poursuite de ces échanges**, avec pour objectif l'obtention d'une plus grande partie de ses revendications.

Certaines d'entre elles ont déjà été mises en œuvre, telles **que la création d'une grande DGAC, la mise en place d'une Inspection Générale des Services, ainsi que la fusion de la DVRT et de la Direction de l'Environnement pour créer un pôle environnement.**

Cependant, nous avons rappelé que d'autres revendications sont toujours à l'étude, notamment :

- **L'élaboration d'un règlement intérieur pour l'ensemble des collèges du département**
- **La mise en œuvre de magasins territoriaux (mutualisation de matériels et équipements: outillages, véhicules, remorques...)**
- **La création d'un pôle technique départemental**
- **Le renforcement de la gouvernance territoriale (meilleure articulation entre administration territoriale et VP/CD)**

La FSU Territoriale a également réaffirmé l'importance d'intégrer le volet ressources humaines dans l'agenda social.

À cet égard, nous avons rappelé **la nécessité d'élaborer un protocole de mobilité interne** afin de garantir une **équité de traitement** entre les agents aspirant à changer de fonction et/ou de service. Cela doit aussi **répondre à l'enjeu de la dé-précarisation et au renforcement de la gestion des situations individuelles complexes.**

Ces orientations de la politique ressources humaines **ne figurent pas au titre des lignes de gestion** (LDG) de la collectivité, **contrairement aux pratiques et aux acquis du dialogue social départemental antérieurs à la Loi de transformation de la fonction publique.**

La FSU a proposé des solutions pour réactiver ces acquis sociaux, sans impacts financiers, mais avec des impacts positifs de reconnaissance du statut des agents publics, de respect éthique et déontologique du service public.

A cet égard, **le renforcement de la gouvernance territoriale** associant les élus, dans le respect de la décentralisation et de leurs mandats, au plus près des besoins de leurs territoires, dans les instances partenariales institutionnelles relevant de leurs champs de compétences au niveau de la gestion cantonale (conseils d'administration des collèges, instances communales, intercommunales, associatives, etc) mais aussi en tant qu'employeurs départementaux des agents territorialisés, **permettrait de rapprocher avec efficacité, dans l'organisation de l'action départementale, les centres décisionnels des besoins de proximité.**

Par ailleurs, la FSU Territoriale a souligné la forte attente de l'encadrement fonctionnel dit transversal, notamment en matière de valorisation. En effet, l'institution départementale privilégie **actuellement les promotions et l'avancement des agents en situation d'encadrement hiérarchique, au détriment de la reconnaissance de l'expertise.**

La FSU Territoriale ne souhaite pas opposer ces deux catégories de cadres, mais plutôt **intégrer une dose de proportionnalité dans les lignes de gestion et dans l'aide à la décision.**

En lien avec l'encadrement, la FSU a soulevé la nécessité d'un management à la hauteur des enjeux du PDAG.

Nous observons et pointons du doigt depuis longtemps et encore régulièrement des dysfonctionnements managériaux. Nous rappelons la nécessité d'une vigilance dans les recrutements, l'évaluation, le rappel à l'ordre des managers pour s'assurer de leur bienveillance et de leur compétence à assimiler puis mettre en œuvre les attendus d'innovation, de territorialisation, de coopération dans leurs pratiques.

Tout en se félicitant de l'intégration des enquêtes administratives internes dans l'IGS, **nous avons rappelé la nécessité d'agir sur les difficultés et tensions dans les services avant qu'elles ne s'installent et fragilisent de nombreux agents.**

Au titre de l'évaluation des politiques publiques et dans le respect de la méthode du « faire avec », à l'axe 5 du PADG, la participation des agents de la collectivité, directement et/ou par l'intermédiaire de leurs représentants, doit être recherchée impérativement le plus en amont des projets du PADG afin de les concrétiser opérationnellement, en veillant à rapprocher le « prescrit » du « réel », à savoir l'étude du travail réalisé et réalisable par les agents, « premiers de cordée ».

Enfin, nous avons réaffirmé qu'il est important de reprendre les près de 300 contributions individuelles ainsi que les deux contributions collectives, afin de ne pas scinder l'expression d'une large majorité de nos collègues de celle de quelques "experts".

La réussite de ce projet d'administration doit avant tout prendre appui sur l'appropriation maximale des enjeux par tous, dans le partage des diagnostics, des études d'impacts et de faisabilité, en partageant l'analyse des risques de toutes sortes et en coconstruisant les propositions d'actions.

Le Directeur Général s'est montré attentif à nos différentes interventions et a rappelé le cadre de cette phase 3 du projet : PAD Girondin, qui repose sur 5 engagements socles :

- 1. Une administration orientée services publics pour « S'adresser à tou.te.s les Girondin.e.s ».**
- 2. Une administration innovante et résiliente pour « Être acteur des transitions ».**
- 3. Une administration territorialisée pour « Penser local ».**
- 4. Une administration simplifiée et plus sécurisée pour « Se transformer de l'intérieur ».**
- 5. Une administration de la coopération et de la participation pour « Faire avec ».**

L'enjeu de cet exercice est d'intégrer dans ces 19 ateliers, les différents enjeux énoncés ci-dessus. La FSU Territoriale continuera de s'impliquer activement dans ce chantier et vous invite à venir renforcer nos rangs pour valoriser notre démarche collective qui s'appuie sur une confrontation constructive et s'enracine dans les services et les territoires.

SNUTER33 FSU

Département de la Gironde
1 Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33074 Bordeaux Cedex

☎ 05 56 99 35 17 ✉ fsusnuter33@gironde.fr /site internet : fsuterritoriale33.fr